
Analyses de situations et gestion du portfolio

1- Contexte :

Extrait de l'Arrêté du 24 août 2012 relatif au diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique :

Article 5

Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

...

2°) Avoir analysé des situations et activités rencontrées en stage et en avoir inscrit les éléments dans le portefeuille de compétences ; ...

A l'issue de chaque stage, les responsables de l'encadrement évaluent les acquisitions des éléments de chacune des compétences sur la base des critères et indicateurs notifiés dans le portefeuille de compétences.

2- Application en 3^{ème} année de formation :

Au premier jour de retour de stage, 3 à 4 **portfolios** par groupe seront **ramassés** par les formateurs référents. Les noms des étudiants concernés seront connus le jour même.

Les portfolios seront **évalués** sur des critères globaux :

- la **tenue** du portfolio : **report** des « croix » (compétences et actes), présence d'**objectifs de stages**, présence **de l'ensemble des analyses de situation** (depuis le début de la formation).
- l'**analyse de situation** du dernier stage sera **évaluée** tant sur le fond (qualité de l'analyse) que sur la forme (qualité de l'écrit).

Suite à cette évaluation, le formateur référent proposera une validation soit totale soit partielle du stage (en ECTS).

En cas de validation partielle, une remarque écrite précisera à l'étudiant la cause du nombre d'ECTS non attribués. Le formateur référent définira au cas par cas les modalités permettant à l'étudiant de rattraper les ECTS manquant (ex : correction écrite, épreuve orale).

Lors du 1^{er} jour du retour de stage l'**oubli de portfolio**, ou l'**absence d'analyse de situation**, entrainera automatiquement une validation partielle entrainant une action de rattrapage.